



Grand Est



# Comment s'adapter aux incertitudes du marché

## CONSEILS DE SAISON DE MARS 2020



*Avec un nourrisseur circulaire adapté, un nouveau mode de rationnement est possible*

**Le Coronavirus va impacter fortement la demande d'agneaux pour Pâques : confinement des familles, peu de report d'achat vers la viande ovine, difficulté pour maintenir le fonctionnement des outils d'abattage à plein régime. Des solutions existent pour lisser la commercialisation des agneaux et limiter l'impact sur votre élevage.**

## MARCHE DE L'AGNEAU ET COVID-19 : C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

La période de Pâques est un moment clé du marché de la viande ovine avec de grosses sorties d'agneaux et donne le tempo pour l'année en cours. La pandémie de covid-19 est l'élément non prévisible et non maîtrisable de ce début d'année. Le confinement a mis le pays dans un mouvement de repli et la consommation prévue sera limitée. Le problème est mondial et il est absolument impossible de prévoir à plus de quelques jours l'évolution du marché. Le pic saisonnier des sorties d'agneaux conjugué à une faible consommation nous entraînent vers une saturation du marché. L'objectif est d'atténuer l'ampleur de la chute afin de permettre un retour plus rapide en fin de confinement.

## FACE A CETTE SITUATION, LES ELEVEURS DOIVENT DONC REAGIR RAPIDEMENT.

Il est important de préparer l'après Pâques en réduisant l'offre et en maîtrisant le report en ferme de 2 à 3 semaines, sans détériorer la qualité des carcasses (gras).

Plusieurs solutions peuvent s'envisager pour réduire l'afflux d'agneaux les semaines suivant Pâques, étaler les sorties et réduire l'offre :

- La possibilité de **conserver plus d'agnelles de renouvellement** afin de rajeunir le troupeau et profiter de l'occasion pour éliminer les brebis improductives et conserver plus d'agnelles (objectif 20 % de renouvellement en moyenne).
- Faire un **état des lieux des places à l'auge disponibles** permettant la pratique du rationnement. Les nourrisseurs circulaires se prêtent aussi au rationnement (voir encadré).

### Comment rationner avec des nourrisseurs circulaires ?

Deux solutions restent possibles pour faire consommer aux agneaux les quantités de concentré souhaitées. La première consiste à distribuer (ou à faire descendre lorsqu'il s'agit d'une vis) chaque jour le concentré dans le nourrisseur, soit par exemple 50 kg pour 50 mâles rationnés. La seconde méthode consiste à ne laisser l'accès au nourrisseur que 3 heures consécutives dans la journée. Le niveau de rationnement ainsi obtenu est généralement de l'ordre de 70 % par rapport à une alimentation à volonté, soit environ 900 g par agneau.

Des écarts importants ont cependant été mesurés selon les types génétiques et une adaptation de la durée d'accès au nourrisseur peut être nécessaire.

Les normes pour un rationnement :  
(Source : CIIRPO / Institut de l'Élevage)

| Critères  | Normes   |
|---|--|
| Longueur d'auge pour le concentré pour une alimentation à volonté | 12 agneaux au mètre linéaire pour un nourrisseur rectangulaire<br>20 agneaux au mètre pour un nourrisseur circulaire |
| Longueur d'auge pour le concentré pour une alimentation rationnée | 4 agneaux au mètre linéaire  |
| Longueur d'auge pour le fourrage                                  | 8 à 10 agneaux au mètre linéaire   |
| Nombre d'abreuvoirs   | 1 abreuvoir pour 40 à 50 agneaux   |
| Hauteur de pose des abreuvoirs                                    | 40 à 50 cm selon l'âge et le type génétique  |

Source : Institut de l'Élevage - © Photo : CIIRPO

- **Mettre à l'herbe les brebis**, car il faut faire de la place pour les lots d'agneaux et profiter des bonnes conditions de la mi-mars pour sortir les animaux. **Commercialiser les brebis de réforme**. Si ce n'est pas possible, il faut les mettre également en pâture.
- **Alloter les agneaux en fonction du poids et du sexe**. Il faut être rigoureux sur ce point. Il faut séparer le lot d'agnelles de renouvellement des lots d'agneaux de boucherie. Ensuite affiner le tri en séparant les mâles et les femelles, puis distinguer les en 2 lots par le poids (gros/petit), car l'alimentation diffère.
- **Sevrer des agneaux vers 70 jours maxi**, et tri aussitôt. Le rationnement peut être mis en place dès l'instant que la consommation préconisée est atteinte.

Les modalités possibles du rationnement :  
(Source : CIIRPO / Institut de l'Élevage)

|   |                       |
|---|-----------------------|
| Dès le sevrage ou bien à 5 kg du poids vif de commercialisation, distribuer : |                       |
| aux mâles   | 800 g à 1 kg par jour |
| aux femelles  | 600 à 800 g par jour  |

- **Rationner les agneaux pour réduire la croissance** sans la casser, en adaptant la distribution des concentrés pour éviter le gras.

A moduler en fonction du type génétique des agneaux et de la valeur de l'aliment. La quantité de concentré par agneau sera la même malgré l'augmentation de la durée d'engraissement de 2 à 3 semaines.

Et surtout, ne pas négliger la distribution de fourrages grossiers appétant (foin ou paille).

- **Privilégier les aliments « basse énergie »** (0,85 à 0,9 UFL, 16 % de MAT) si vous avez la possibilité. L'agneau sera plus rapidement rassasié.
- **Les agneaux doivent être triés régulièrement** pour prioriser les mises en marché en fonction de l'état d'engraissement et reporter tout ce qui peut l'être. La pénalité pour le gras est beaucoup plus importante que celle pour un agneau lourd.

Ces stratégies sont à valider avec votre opérateur commercial car la situation du marché évolue très vite. Pour plus de précisions, contacter votre conseiller.

Document édité par l'Institut de l'Élevage  
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr  
Achevé d'imprimer en mars 2020 – ISSN : 1773-4738  
Mars 2020 – Référence Idele : 00 2060 2004 – Réalisation : Magali Allié  
Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

Ont contribué à ce dossier :

Dominique CANDAU – Chambre d'agriculture des Vosges – Tél : 06 87 78 92 33  
Pascal CARILLET – Chambre d'agriculture de la Meuse – Tél : 06 75 75 30 12  
Alain DEMOULIN – Chambre d'agriculture de la Marne – Tél : 06 72 27 53 08  
Laurent KELLER – Chambre d'agriculture de Meurthe et Moselle – Tél : 06 82 69 83 41  
Aline ROULEAU – Chambre d'agriculture des Ardennes – Tél : 06 25 01 05 62  
Gilles SAGET – Institut de l'élevage – Tél : 06 23 70 33 17  
Jean-Pierre SAULET-MOES – Chambre d'agriculture d'Alsace – Tél : 06 83 32 20 22  
Christelle VAILLANT – Chambre d'agriculture de la Moselle – Tél : 06 80 61 85 80

#### INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.



Confédération  
Nationale de l'Élevage  
**CNE**

